



37, rue René Cassin
Bezannes CS 30009
51726 Reims Cedex

LES RESTAURANTS DU CŒUR – ASSOCIATION DEPARTEMENTALE 51 (AD51)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2025

LES RESTAURANTS DU CŒUR – ASSOCIATION DEPARTEMENTALE 51 (AD51)

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
SIRET N°377 903 976

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2025

A l'assemblée générale de l'association Les Restaurants du Cœur – Association Départementale 51 (AD51),

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Les Restaurants du Cœur – Association Départementale 51 (AD51) relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

• la conformité aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC n° 2020-08 du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER), ainsi que le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour leur élaboration, présentées dans la note 24 « compte de résultat par origine et destination » et la note 25 « compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public » de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

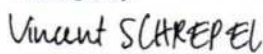
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Bezannes, le 22 septembre 2025

DocuSigned by:

7AE525FC503F4D2

Vincent SCHREPEL

Associé



LES RESTAURANTS DU CŒUR LES RELAIS DU CŒUR

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
Restaurants du Cœur de la MARNE (AD51)

COMPTES ANNUELS AU 30/04/2025

Date d'établissement des comptes : 18/09/2025

Signatures

Président

Restos du Cœur de la Marne

Siège : 21, rue des Poissonniers
51100 REIMS

Tél : 09.83.72.11.90

N° Siret : 377.903.976.000.19 - APE 8899B

Trésorier

ETATS FINANCIERS

du 01/05/2024 au 30/04/2025

SOMMAIRE

1. BILAN ACTIF	4
2. BILAN PASSIF	5
3. COMPTE DE RÉSULTAT	6
4. PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ	9
a. Description de l'objet social	9
b. Nature et périmètre des missions sociales	9
c. Les moyens mis en œuvre	9
5. FAITS MAJEURS	9
6. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	10
a. Référentiel comptable	10
b. Immobilisations et amortissements	10
c. Stocks	10
d. Créances	10
e. Valeurs Mobilières de Placement	11
f. Subventions	11
i. Subventions d'exploitation	11
ii. Subventions d'investissement	11
g. Contributions financières	11
h. Mécénat	11
i. Les apports	11
j. Autres ressources	11
7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	12
8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	12
9. AUTRES INFORMATIONS	12
10. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	12
a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales	12
b. Définition des fonds issus de la générosité du public	13
c. Emplois des ressources de la générosité du public	13
11. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	13
12. Bilan Actif : Immobilisations & Amortissements	14
a. Immobilisations	14
b. Amortissements	14
13. Bilan Actif : Stocks, Créances et Charges constatées d'avance	15
14. Bilan Actif : VMP, Disponibilités et Produits à recevoir	16
15. Bilan Passif : Fonds propres, Fonds dédiés et reportés	17
a. Variation des Fonds propres	17
b. Variation des Fonds dédiés	17
c. Variation des Fonds reportés	17

16. Bilan passif : Variation des Provisions	17
17. Bilan passif : État des Échéances des Dettes	18
18. Bilan passif : Détail des charges à payer	19
19. Engagement donnés et reçus	19
a. Engagements donnés	19
b. Engagements reçus	19
20. Détail des Concours publics et des Subventions	20
21. Détail du poste legs, dontions et assurances-vie	20
22. EAR	20
23. RÉSULTATS ANALYTIQUES	21
a. Répartition du résultat analytique de l'exercice	21
b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public	21
24. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	22
25. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	24
26. ANNEXES	26
a. Effectifs salariés (en ETP)	26
b. Effectifs bénévoles	26
c. Tonnage des dons alimentaires locaux	26
d. Rapprochements	26

1. BILAN ACTIF

BILAN ACTIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025			EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
	BRUT	Amortissements et provisions (à déduire)	NET	NET
Immobilisations incorporelles				
Logiciels et autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Sous-total Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	193 070	123 777	69 293	81 601
Autres immobilisations corporelles	468 905	309 210	159 695	106 323
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Sous-total – Immobilisations corporelles	661 975	432 988	228 988	187 925
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Dépôts et cautionnements versés	3 000		3 000	3 000
Autres immobilisations financières				
Sous-total – Immobilisations financières	3 000		3 000	3 000
TOTAL I – ACTIF IMMOBILISÉ	664 975	432 988	231 988	190 925
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				70
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	129 492		129 492	76 917
Valeurs mobilières de placement	161 186		161 186	1 186
Disponibilités	149 729		149 729	58 045
Charges constatées d'avances	926		926	724
TOTAL II – ACTIF CIRCULANT	441 333		441 333	136 942
TOTAL GÉNÉRAL	1 106 308	432 988	673 321	327 867

2. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise	148 562	55 393
Réserves	43 489	43 489
Report à nouveau	94 733	180 027
Excédent ou déficit de l'exercice	252 126	-85 293
Sous-total : Situation nette	538 911	193 615
Subventions d'investissement	9 309	16 989
TOTAL I – FONDS PROPRES ET RÉSERVES	548 220	210 604
Fonds dédiés & Fonds reportés		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	40 728	36 568
TOTAL II – FONDS DÉDIÉS & FONDS REPORTÉS	40 728	36 568
Provisions		
Provisions pour risque		
Provisions pour charges		
TOTAL III – PROVISIONS		
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	89	
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 971	39 517
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	34 424	21 151
Autres dettes	182	781
Sous-total des dettes	60 666	61 449
Produits constatés d'avance	23 707	19 246
TOTAL IV – DETTES	84 373	80 695
TOTAL GÉNÉRAL	673 321	327 867

3. COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		5 491
Ventes de prestations de services		190
Produits des manifestations	7 219	
Sous-total – Ventes de biens et services	7 219	5 681
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
<i>Concours publics</i>	134 463	149 020
<i>Subventions d'exploitations</i>	232 943	265 519
Sous-total – Concours publics et subventions	367 406	414 538
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	221 494	170 369
<i>Mécénats</i>	50	6 850
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	350 268	
<i>Quote-part de GP reçue d'une autre OSBL</i>		
Sous-total – Ressources liées à la générosité du public	571 812	177 219
Contributions financières reçues		
<i>Contributions reçues d'une entité Restaurants du Cœur</i>	72 274	51 646
<i>Contributions reçues d'autres OSBL</i>	56	22 830
Sous-total – Contributions financières	72 330	74 476
Sous-total – Produits de tiers financeurs	1 011 548	666 233
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	4 927	5 973
Utilisations des fonds dédiés	6 328	31
Autres produits	4	78
TOTAL I – PRODUITS D'EXPLOITATION	1 030 024	677 996

Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
Achats		
Achats de marchandises	35 134	34 436
Variation de stock		
Sous-total – Achats stockés	35 134	34 436
Autres achats et charges externes	443 578	413 018
Aides financières versées		
Contribution de solidarité versée à l'Association Nationale		
Autres aides financières		
Sous-total – Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Sur rémunérations	9 371	7 146
Autres impôts et taxes	7 662	2 494
Sous-total – Impôts, taxes et versements assimilés	17 033	9 640
Charges de personnel		
Salaires et traitements	213 863	213 406
Charges sociales	22 254	22 931
Sous-total – Charges de personnel	236 117	236 337
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	62 742	54 245
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Sous-total – Dotations aux amortissements et dépréciations	62 742	54 245
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	10 487	30 290
Autres charges	11	141
TOTAL II – CHARGES D'EXPLOITATION	805 103	778 107
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	224 921	-100 111
Produits financiers		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 639	1 927
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges financières		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III – PRODUITS FINANCIERS	2 639	1 927
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV – CHARGES FINANCIÈRES		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 639	1 927
3. RÉSULTAT COURANT (I – II + III - IV)	227 560	-98 184

Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	18 196	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	7 680	12 916
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V – PRODUITS EXCEPTIONNELS	25 876	12 916
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 310	25
Charges exceptionnelles sur opération en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI – CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 310	25
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	24 567	12 891
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 058 539	692 839
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)	806 413	778 132
EXCÉDENT OU DÉFICIT	252 126	-85 293
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	863 188	1 152 962
Prestations en nature	84 773	22 588
Bénévolat	1 619 605	1 906 703
TOTAL	2 567 566	3 082 253
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	863 188	1 152 962
Mise à disposition gratuite de biens	71 276	22 588
Prestations en nature	13 497	
Personnel bénévole	1 619 605	1 906 703
TOTAL	2 567 566	3 082 253
<i>Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé par l'A.N.)</i>	1 346 598	1 359 509

4. PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

a. Description de l'objet social

L'association départementale « les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur » a pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».

b. Nature et périmètre des missions sociales

L'Association départementale les Restaurants du Cœur de la MARNE gère, anime et coordonne sur le terrain et sur tout le département :

- L'aide alimentaire : Distribution alimentaire adultes & bébés
- Les autres activités autour de l'aide alimentaire (ateliers cuisine, accompagnement alimentaire et hygiène,...)
- Les activités d'aide à l'autonomie des personnes accueillies
- Les activités de lien social (cinéma, vacances) et d'accompagnement des personnes accueillies
- Les activités d'insertion par l'Emploi
- Les activités auprès des Gens de la rue (camions, repas chauds)

c. Les moyens mis en œuvre

L'Association Départementale (AD) est une association loi 1901, d'intérêt général, autonome juridiquement mais liée à l'association nationale des Restaurants du Cœur par un contrat d'agrément qui définit ses obligations.

L'association nationale lui apporte en contrepartie un soutien technique, administratif et financier en termes d'approvisionnement en denrées alimentaires, de communication, de recherche de fonds, et de gouvernance.

L'Assemblée générale départementale est constituée des bénévoles du département. Elle élit un conseil d'administration, un bureau, un président.

Le modèle économique de l'association repose sur la vitalité et l'engagement des nombreux bénévoles, présents au quotidien au sein du siège et des centres répartis sur le département.

L'Association Départementale perçoit des contributions volontaires en nature qui sont énoncées dans le bas de bilan ci-dessus :

- Les prestations en nature correspondent à mises à disposition gratuite de biens, de prestations gratuites et de prestations en nature provenant des concours publics, pour les missions sociales et fonctionnement.
- Le bénévolat correspond à la valorisation du nombre d'heures réalisées par les bénévoles concernant les différentes missions que l'AD entreprend

5. FAITS MAJEURS

L'AD a perçu des legs sur l'exercice pour un montant de 350 K€

6. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

a. Référentiel comptable

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation, confortée par le contrat d'agrément signé avec l'Association Nationale ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les Comptes Annuels ont été établis conformément :

- au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général ;
- au règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- au règlement ANC n° 2022-04 du 30 juin 2022 homologué par arrêté du 13 décembre 2022 publié au JO du 18 décembre 2022 ; l'article 434-31 de ce règlement venant préciser le modèle de tableau à insérer dans l'annexe des comptes annuels ;
- et au règlement ANC n° 2023-01 du 12 mai 2023 homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au JO du 30 décembre 2023.

b. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Conformément au règlement comptable 2018-06, les immobilisations reçues à titre gratuit sont comptabilisées à leur valeur vénale. La valeur vénale est estimée à partir du montant qui pourrait être obtenu de la vente de cet actif dans les conditions normales du marché selon les meilleures informations disponibles. Ces biens immobilisés sont amortis selon les règles applicables aux biens de même nature acquis à titre onéreux.

Type de Bien	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Construction, bâtiments, travaux de gros œuvre, de toiture, d'ouvrants	20 ans	Linéaire
Algeco, Mobil home, agencements complets de locaux et ravalements	10 ans	Linéaire
Réfrigérateurs, chambres froides, gros matériels de cuisine (four et équipement industriel)	5 ans	Linéaire
Transpalettes, matériel de levage, camions et autres véhicules	5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau et matériel téléphonique	5 ans	Linéaire
Travaux de peinture, de moquette, de menuiserie, électroménager	3 ans	Linéaire
Matériel Informatique	3 ans	Linéaire
Logiciels	3 ans	Linéaire
Matériel d'occasion	1 à 5 ans	Linéaire
Literie	1 an	Linéaire

c. Stocks

Les denrées alimentaires fournies par l'Association Nationale sont la propriété de cette dernière et à ce titre comptabilisées dans les comptes de cette dernière.

Les stocks sont valorisés selon la méthode FIFO (premier entré – premier sorti).

d. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e. Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition, le cas échéant en appliquant la méthode « FIFO » (premier entré premier sorti). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

f. Subventions**i. Subventions d'exploitation**

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au titre duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée.

Les subventions non affectées reçues ou attribuées au titre d'une année civile sont comprises dans les comptes de l'exercice prorata temporis. Les subventions reçues ou attribuées au titre d'exercices ultérieurs sont enregistrées en produits constatés d'avance (qu'il s'agisse de subventions affectées ou non).

Pour les subventions affectées, la fraction non utilisée au cours de l'exercice de la subvention reçue ou attribuée au titre de l'exercice est enregistrée en fonds dédiés.

Ainsi, le résultat de l'exercice ne comprend que la part consommée de la subvention affectée reçue ou attribuée.

ii. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont inscrites au compte « subventions d'équipement ». Lors de la mise en service du bien qu'elles financent, les subventions sont reprises au compte de résultat selon le rythme de l'amortissement de ce bien.

g. Contributions financières

Le terme contribution financière désigne un soutien financier facultatif octroyé par une autre entité de droit privé à but non lucratif. Elle pourra financer une activité liée à l'exploitation ou à un projet d'investissement. Les contributions financières sont inscrites en résultat.

h. Mécénat

Les ressources issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, en l'absence de contrepartie et dans le cadre d'une convention, sont comptabilisées dans le compte de produit « Mécénats ». S'il n'existe pas de convention ces ressources sont comptabilisées dans le compte de produit « Don ».

S'il existe une contrepartie aux recettes issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, elles sont comptabilisées en parrainage au niveau des ventes de biens et services.

i. Les apports

Les aides financières reçues d'entités de droit privé, avec volonté du financeur de renforcer les fonds propres, sont comptabilisées en fonds propres avec ou sans droit de reprise selon les termes de la convention.

Les financements de l'Association Nationale reçus dans le cadre d'un investissement sont comptabilisés en Apport en fonds propres avec droit de reprise et font l'objet d'une convention spécifique à chaque acquisition.

j. Autres ressources

Avec l'aide de l'Association Nationale, l'association a été en mesure de valoriser les contributions volontaires en nature, qui sont inscrites au pied du compte de résultat et du CER et du CROD.

Le bénévolat a été valorisé sur la base d'un SMIC moyen pondéré sur l'exercice 2024/2025 (charges sociales incluses).

Les contributions en nature incluent les dons d'aliments et de produits d'hygiène reçus suivant les différents canaux de collecte (Collecte Nationale, ramasse, don etc.), les mises à disposition gratuites de locaux, de moyens techniques, de prestations ou de personnel via des mécénats de compétences, et ont été comptabilisées selon la méthode du coût évité.

7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires CAC enregistrés au compte de résultat au titre de l'exercice 2024/2025 s'élève à 6 198 euros TTC.

Ces honoraires couvrent l'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français ainsi que les vérifications spécifiques prévues par la loi.

9. AUTRES INFORMATIONS

- Engagement en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs et ne sont donc ni provisionnés, ni évalués dans l'annexe.

- Combinaison des comptes

L'association fait partie du périmètre de combinaison de l'Association Nationale des Restaurants du Cœur.

- Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction à raison de leur fonction.

En application de l'article 20 de la loi sur le volontariat associatif nous vous informons que les trois plus hauts cadres dirigeants sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire général et qu'ils ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature. Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles et ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature.

10. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) est présenté selon le modèle du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 et modifié par le règlement ANC n°2020-08. Ce tableau présente selon une approche analytique permettant d'identifier l'origine des ressources et leurs emplois par destination (missions sociales et statutaires, frais de recherches de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au compte de résultat par origine et destination est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat. De même, le total des emplois est égal à celui des charges et le total des ressources à celui des produits.

Au regard du compte de résultat, plusieurs retraitements mentionnés dans le règlement sont réalisés et notamment la distinction entre les produits liés à la générosité du public (GP) et les produits non liés à la générosité du public (NGP).

Le Compte de résultat par Origine et Destination est structuré de la façon suivante :

- La colonne 1 constitue un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat.
- La colonne 2 du tableau a pour objectif d'affecter la générosité du public par type d'emplois.
- Les éléments de la colonne 2 sont repris en détail dans le Compte d'Emploi des Ressources (CER).

a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales

La définition des dépenses opérationnelles est la suivante : ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait.

Seules les charges que l'on peut affecter précisément et « sans ambiguïté » à une mission sociale sont considérées comme pouvant être des dépenses opérationnelles et affectées analytiquement à la famille de chacune des missions sociales.

Seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale. Les provisions sont ainsi enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions ».

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée sont inscrits au titre des missions sociales.

Les charges communes sont réparties entre les missions sociales et les frais de fonctionnement concernés au moyen d'une clé de répartition (exemple : les locaux sont répartis selon la surface occupée etc.).

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts du siège de l'AD non imputables à une mission sociale (coûts du service comptabilité, Administration, etc.).

b. Définition des fonds issus de la générosité du public

Les fonds issus de la générosité du public sont :

- les dons des particuliers ou d'entreprises
- les legs, donations et assurances-vie
- des mécénats d'entreprises (les mécénats font l'objet d'une convention écrite).
- les quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif.

c. Emplois des ressources de la générosité du public

Ces ressources financent en priorité les dépenses opérationnelles des missions sociales après utilisation des subventions et dons affectés obtenus.

Les ressources issues de la générosité du public reçues directement par l'Association Départementale et non affectées par le donateur à une activité spécifique sont obligatoirement imputées aux missions sociales.

Selon ce principe, l'ordre d'affectation des ressources aux emplois est le suivant :

- Subventions affectées
- Générosité du public affectée
- Autres fonds privés affectés
- Générosité du public libre
- Autres produits

Si exceptionnellement, les fonds issus de la générosité du public reçus par l'Association Départementale représentaient un montant supérieur à celui du total des dépenses opérationnelles toutes missions sociales confondues, le reliquat serait imputé en fonctionnement.

Les abandons de frais des bénévoles sont non affectés.

Les abandons de frais des bénévoles du siège de l'Association Départementale sont les seuls imputés aux frais de fonctionnement.

Les immobilisations sont prioritairement financées par les ressources autres que celles émanant de la générosité du public.

Toutefois lorsque l'acquisition d'une immobilisation par des fonds issus de la générosité du public se produit (cas peu fréquent et pour des montants non significatifs), l'information en pied du CER n'est pas complétée car trop complexe et trop coûteuse en l'état actuel de notre système d'information.

Dans le cas des Associations Départementales possédant un report de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, en début d'exercice, le report serait imputé en priorité aux missions sociales jusqu'à extinction à condition que les dépenses des activités de l'exercice soient supérieures au montant de la Générosité du Public et des subventions affectées aux activités au cours de l'exercice.

Dans le cas où après cette imputation, il resterait un solde de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, celui-ci serait utilisé, dans les mêmes conditions, à la couverture des frais de fonctionnement.

11. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément au règlement ANC n°2018-06 et complété du règlement ANC n°2020-08.

Le CER reprend les rubriques du compte de résultat par origine et destination correspondant aux colonnes « Générosité du public ». La détermination de ces colonnes a été présentée précédemment.

Le CER permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public collectées et non utilisées des produits d'appels antérieurs.

12. Bilan Actif : Immobilisations & Amortissements

a. Immobilisations

Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2024	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2025
Logiciels et Autres Immob. Incorporelles <i>Immobilisations incorporelles en cours</i>					
Immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions - Immeubles - Entrepôts					
Structures légères – Algeco					
Rénovations immobilières - Installations générales					
Installations à caractère spécifique (chambres froides)	183 385	9 685			193 070
Agencement, aménagements divers	177 284	20 505			197 789
Matériel de transport (véhicules, transpalettes...)	163 320	65 730			229 050
Matériel & mobilier bureau	30 014	5 885			35 899
Matériels pour ACI (jardins, ateliers, cuisines) et autres immobilisations	4 167	2 000			6 167
<i>Terrains et constructions en cours</i>					
<i>Rénovations immobilières en cours</i>					
<i>Autres immobilisations en cours</i>					
<i>Acompte sur immobilisations</i>					
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>					
Immobilisations corporelles	558 170	103 805			661 975
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Dépôts et cautionnements versés	3 000				3 000
Immobilisations financières	3 000				3 000
Total des immobilisations	561 170	103 805			664 975

b. Amortissements

Amortissements des Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2024	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2025
Amortissements logiciels et autres immos. incorporelles					
Amortissements des immobilisations incorporelles					
Amortissements terrains, constructions et entrepôts					
Amort. Structures légères (Algeco, Mobil home)					
Amort. Rénovations, installations générales					
Amort. Installations à caractère spécifique	101 784	21 994			123 777
Amort. Agencements et aménagements divers.	124 001	11 622			135 623
Amort. Matériel de transport	125 457	23 071			148 528
Amort. Matériel et mobilier de bureau	14 837	6 038			20 875
Amort. Matériels pour ACI (jardins, ateliers et cuisines) et autres immobilisations	4 167	18			4 185
Amortissements des immobilisations corporelles	370 245	62 742			432 988
Total des amortissements	370 245	62 742			432 988

13. Bilan Actif : Stocks, Créances et Charges constatées d'avance

Stocks (en €)	au 30/04/2025			au 30/04/2024
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur Nette
Stocks centres missions sociales				
Total du stock des centres				

Créances (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A un an et plus
Créances de l'actif immobilisé			
Titres immobilisés			
Prêts			
Dépôts versés	3 000		3 000
Cautionnements versés			
Total des créances de l'actif immobilisé	3 000		3 000
Créances de l'actif circulant			
Créances clients (dont locataires)			
Créances reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés (avances et acomptes)	684	684	
Autres créances (dont subventions)	128 808	128 808	
Total des créances de l'actif circulant	129 492	129 492	
Total des charges constatées d'avance	926	926	
Total des créances	133 418	130 418	3 000

Charges constatées d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2025	À moins d'1 an	À 1an et plus
Locations	636	636	
Maintenance			
Assurances			
Autres Charges	290	290	
Total des charges constatées d'avance	926	926	

14. Bilan Actif : VMP, Disponibilités et Produits à recevoir

Valeurs mobilières de placement (en €)	Montant brut au 30/04/2025	Dépréciation	Montant net au 30/04/2025	Montant net au 30/04/2024
SICAV - Comptes à terme (CAT)	161 186		161 186	1 186
Total des VMP	161 186		161 186	1 186
Disponibilités (en €)	Montant brut au 30/04/2025		Montant net au 30/04/2025	Montant net au 30/04/2024
Comptes sur livrets (livret A)	141 643		141 643	41 755
Comptes-courant	6 665		6 665	16 228
Caisse	132		132	62
Intérêts courus	1 200		1 200	
Total des disponibilités	149 640		149 640	58 045
Total Trésorerie	310 825		310 825	59 231

Produits et Subventions à recevoir (en €)	Montant brut au 30/04/2025	Montant brut au 30/04/2024
Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus		
Clients, locataires et comptes rattachés		
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		
Etat & Collectivités Publiques	55 951	28 869
Association Nationale et associations départementales RDC	69 635	44 564
Débiteurs et créditeurs divers	3 222	1 698
Total des produits et subventions à recevoir	128 808	75 130
<i>Dont subventions à recevoir</i>	<i>55 951</i>	<i>28 869</i>

15. Bilan Passif : Fonds propres - Fonds dédiés et reportés

a. Variation des Fonds propres

Fonds propres (en €)	Montant au 30/04/2024	Affectation du Résultat	Augmentation	Diminution	Dont GP sur résultat de l'Exercice	Poste à poste	Montant au 30/04/2025
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds Propres avec droit de reprise	55 393		93 169				148 562
Réserves	43 489						43 489
Report à nouveau – Reprise subventions antérieurs							
Report à nouveau	180 027	-85 293					94 733
Résultat comptable de l'exercice	-85 293	85 293	252 126				252 126
Situation nette	193 615		345 296				538 911
Subventions d'investissement nettes	16 989			7 680			9 309
Total des Fonds propres	210 604		345 296	7 680			548 220

*GP = Générosité du Public

Les conditions de reprise d'un fonds propres se caractérisent par le non-respect des objets pour lesquels les sommes ont été versées.

b. Variation des Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de (en €)	Fonds à engager au 30/04/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds à engager au 30/04/2025	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	30 290	10 487	6 326			34 450	
Contributions financières d'autres organismes	6 090					6 090	
Ressources liées à la générosité du public	187					187	
Total des fonds dédiés	36 568	10 487	6 326			40 728	

c. Variation des Fonds reportés

Fonds reportés (en €)	Fonds reportés au 30/04/2024	Report	Utilisations	Fonds reportés au 30/04/2025
Fonds reportés sur legs & donations				
Total des fonds reportés				

16. Bilan Passif : Variation des provisions

Nature des provisions (en €)	Provisions au 30/04/2024	Dotations	Reprises	Provisions au 30/04/2025
Provisions pour risques et charges				
Total des provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation :				
- des immobilisations incorporelles				
- des immobilisations corporelles				
- des immobilisations financières				
- des immobilisations en cours				
- des biens reçus par legs et donations destinés à être cédés				
- des stocks				
- du compte client				
- des autres créances				
- des valeurs mobilières de placement				
Total des provisions pour dépréciations				
Total des provisions				

17. Bilan passif : État des Échéances des Dettes

Dettes (en €)	Montant brut au 30/04/2025	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	À 5 ans et plus	Montant brut au 30/04/2024
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	89	89			
Emprunts et dettes financières divers					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 971	25 971			34 358
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					5 158
Dettes des legs et donations					
Personnel et comptes rattachés	13 520	13 520			8 177
Dettes fiscales et sociales	20 904	20 904			12 974
Autres dettes	182	182			781
Produits perçus d'avance	23 707	23 707			19 246
Total des dettes	84 373	84 373			80 695

Produits constatés d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2025	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	À 5 ans et plus	Montant brut au 30/04/2024
Subventions	23 707	23 707			19 246
Loyers des bénéficiaires à percevoir					
Autres produits constatés d'avance					
Total des produits constatés d'avance	23 707	23 707			19 246

18. Bilan passif : Détail des charges à payer

Charges à payer (en €)	Montant brut au 30/04/2025	Montant brut au 30/04/2024
Fournisseurs	6 235	17 351
Rabais, remises, ristournes à accorder et avoirs à établir		
Personnel et comptes rattachés	13 223	7 827
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	3 149	1 897
État & Collectivités Publiques	12	140
Débiteurs et créditeurs divers		781
Intérêts courus à payer		
Total des charges à payer	22 619	27 996

19. Engagements donnés et reçus

a. Engagements donnés

Tableau des engagements en crédit-bail

(en €)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulés	A moins d'1 an	A 1 an et plus	Total à payer	
Véhicules						
Mobiliers, matériels de bureau & informatique						
Autres						
Total des engagements en crédits-bails						

Engagements donnés (liste non exhaustive)

Garanties, avals et cautions donnés	
Suretés réelles consenties	

b. Engagements reçus

Engagements reçus (liste non exhaustive)

Garanties, cautions obtenues	1 500
Autorisations de découverts	

Tableau des immobilisations en crédit-bail

(en €)	Cout d'entrée	Dotation aux amortissements		Valeur nette
		De l'exercice	Cumulés	
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Total des immobilisations en crédit-bail				

20. Détail des Concours publics et des Subventions

Subventions et Concours publics (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
Subventions d'investissement		
État		
Région		
Département	592	5 007
Communes	5 678	9 528
Collectivités publiques	3 039	2 455
Autres		
Total subventions d'investissement	9 309	16 989
Subventions d'exploitation		
Fonds social européen (F.S.E.)		
État & DDCSPP	760	
Région	29 733	33 514
Département	85 603	95 619
Communes et Communautés urbaines	116 848	133 661
Autres		2 725
Total subvention d'exploitation	232 943	265 519
Concours publics		
Concours publics sur contrats aidés	134 463	149 020
Allocations logements		
Total concours publics	134 463	149 020

21. Détail du poste legs, donations et assurances-vie

LEGS – DONATIONS – ASSURANCES-VIES	Exercice clos le 30/04/2025	Exercice clos le 30/04/2024
PRODUITS	350 268	
Montant perçu au titre d'assurances-vie		
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie par l'article 213-9	350 268	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisations des fonds reportés liés aux legs ou donations		
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
SOLDE du poste legs, donations et assurances-vie	350 268	

22. EAR (État séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger)

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources de l'exercice clos le 30/04/2025
Néant	
Total	

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article 5 du décret n°2021-1812 du 24 décembre 2021 est mise à la disposition du public au siège de l'association situé 21 des Poissonniers 51100 REIMS.

23. Résultats analytiques

a. Répartition du résultat analytique de l'exercice

Missions Sociales et Fonctionnement (en €)	Contribution Asso. Nationale I	Générosité du Public II	Autres produits III	Total des Produits I+II+III	Total des Charges	Résultat par activité
Distribution Alimentaire	4 144	495 718	149 172	649 035	396 908	252 126
Autonomie, lien social et accompagnement			44	44	44	
Emploi	12 150	28 378	215 572	256 100	256 100	
De la Rue au Logement			24 763	24 763	24 763	
Aide et Pilotage des Missions sociales			2 728	2 728	2 728	
Frais de fonctionnement	55 980	47 716	11 688	115 384	115 384	
Frais de Recherche de fonds						
Total	72 274	571 812	403 967	1 048 052	795 926	252 126

b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public

Le montant du stock de dons issus de la Générosité du Public non affecté et non utilisé en début d'exercice, a été imputé à hauteur de 0,00 €.

24. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025		EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	571 812	571 812	177 219	177 219
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénats	571 812	571 812	177 219	177 219
Dons manuels	221 494	221 494	170 369	170 369
Legs, donations et assurances-vie	350 268	350 268		
Mécénats	50	50	6 850	6 850
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif				
Autres produits de la générosité du public				
2- PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	112 995		101 051	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	72 330		74 476	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	40 665		26 575	
Produits des manifestations	7 219		190	
Autres produits non liés à la générosité du public	33 447		26 385	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	367 406		414 538	
3.1 Subventions	232 943		265 519	
3.2 Concours publics	134 463		149 020	
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5- UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	6 326		31	31
TOTAL DES PRODUITS	1 058 539	571 812	692 839	177 249
CHARGES PAR DESTINATION				
1.1- MISSIONS SOCIALES réalisées en France	680 543	524 097	678 318	173 165
Actions réalisées par l'organisme				
– Distribution alimentaire	396 908	495 718	403 104	153 247
– Autonomie, lien social et accompagnement	44		11 153	300
– Emploi	256 100	28 378	260 258	19 619
– De la Rue au Logement	24 763			
– Aide et Pilotage nationale des missions sociales	2 728		3 803	
– Relations institutionnelles et veille stratégique				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
1.2- MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	115 384	47 716	69 524	4 084
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5- IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES				
6- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	10 487		30 290	
TOTAL DES CHARGES	806 413	571 812	778 132	177 249
EXCÉDENT ou DÉFICIT	252 126		-85 293	

Compte de Résultat par origine et destination - suite

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025		EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	2 496 251	2 496 251	3 059 665	3 059 665
Bénévolat	1 619 605	1 619 605	1 906 703	1 906 703
Prestations en nature	13 458	13 458		
Dons en nature	863 188	863 188	1 152 962	1 152 962
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	1 909			
Prestations en nature	1 909			
Dons en nature				
3- CONCOURS PUBLIQUES EN NATURE	69 406		22 588	
Prestations en nature	69 406		22 588	
Dons en nature				
TOTAL DES PRODUITS	2 567 566	2 496 251	3 082 253	3 059 665
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	2 407 755	2 336 440	3 082 253	3 059 665
Réalisées en France	2 407 755	2 336 440	3 082 253	3 059 665
Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	13 577	13 577		
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	146 234	146 234		
TOTAL DES CHARGES	2 567 566	2 496 251	3 082 253	3 059 665

25. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	RESSOURCES PAR ORIGINE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
1- MISSIONS SOCIALES	524 097	173 165	1- RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	571 812	177 219
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme					
Distribution Alimentaire	495 718	153 247	1.2 Dons, legs et mécénats		
Autonomie, lien social et accompagnement		300	Dons manuels	221 494	170 369
Emploi	28 378	19 619	Legs, donations et assurances-vie	350 268	
De la Rue au Logement			Mécénats	50	6 850
Aide au pilotage nationale des Missions sociales					
Relations institutionnelles et veille stratégique			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes			Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif		
			Autres produits:		
1.2 Réalisées à l'étranger					
Actions réalisées par l'organisme					
Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	47 716	4 084			
TOTAL DES EMPLOIS	571 812	177 249	TOTAL DES RESSOURCES	571 812	177 219
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2- REPRISES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			3- UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		31
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
	RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)				
	Excédent ou insuffisance de la générosité du public				
	Investissements ou désinvestissements nets financés par la générosité du public		Données non disponibles	Données non disponibles	
	RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
1- Contributions volontaires aux missions sociales	2 336 440	3 059 665	1- Contributions volontaires liées à la générosité du Public		
Réalisées en France	2 336 440	3 059 665	Bénévolat	1 619 605	1 906 703
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	13 458	
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds	13 577		Dons en nature	863 188	1 152 962
3- Contributions volontaires au fonctionnement	146 234				
TOTAL DES EMPLOIS	2 496 251	3 059 665	TOTAL DES RESSOURCES	2 496 251	3 059 665

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès de public – suite

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	187	218
- Utilisation		31
+ Report		
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	187	187

26. Annexes : Effectifs, Tonnage des dons alimentaires

a. Effectifs salariés (en ETP)

Effectifs salariés en ETP	Nombre au 30/04/2025	Nombre au 30/04/2024
Contrats aidés hors CDDI		
CDDI	7,16	7,30
Sous- Total Contrat Aidés	7,16	7,30
CDD/CDI	2,26	2,26
Total Effectifs salariés	9,42	9,56

b. Effectifs bénévoles

Effectifs Bénévoles	Exercice 2024 / 2025	Exercice 2023 / 2024
Nombre de bénévoles sur l'exercice	459	473
Nombre de bénévoles actif au 30/04	459	

c. Tonnage des dons alimentaires locaux

Denrées alimentaires (en tonnes)	Collecte Nationale	Autres collectes et dons	Ramasse	Tonnage total des dons alimentaires locaux
Exercice 2024 / 2025	95,41	202,10	91,24	388,75
Exercice 2023 / 2024	105,22	297,84	128,08	531,14

d. Rapprochements

Rapprochement des emplois et des charges comptabilisés

CHARGES	EMPLOIS
806 413	806 413

Rapprochement des ressources et des produits comptabilisés

PRODUITS	RESSOURCES
1 058 539	1 058 539

Les informations présentées ont été établies sur la base des documents comptables de l'organisme.

Le Président de l'association



Le trésorier de l'association

